

FORMATION AIPR CONCEPTEUR

Travaux à Proximité des Réseaux - Niveau
Concepteur



OBJECTIFS

A l'issue de la formation le concepteur sera capable de :

- Appliquer les mesures du guide d'application de la réglementation AIPR pour sécuriser l'intervention des équipes.
- Anticiper et limiter les conséquences d'un éventuel endommagement.
- Obtenir l'attestation de compétence permettant de valider l'AIPR (art. R. 554-31 du Code de l'Environnement).

FORMATEUR

Formateur expérimenté et habilité.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Salarié du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre intervenant dans la conception, la préparation et/ou le suivi des projets de travaux. Pour tout projet de travaux, au moins un salarié doit être identifiable comme titulaire d'une AIPR « concepteur ».

Prérequis : compréhension du français nécessaire.

DURÉE, LIEU ET NOMBRE DE STAGIAIRES

7 heures en présentiel (1 jour).

- Groupe de 4 à 10 stagiaires.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques avec supports de cours.

Echanges sur cas concrets

Identification des réseaux

Le support de cours est remis au stagiaire.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Vidéo projecteur,
- Ordinateur,
- Support numérique pour l'examen,
- Support de cours.

PROGRAMME

RÔLE, MISSION ET RESPONSABILITÉS

- Le contexte de la réglementation et de l'attestation de compétence, les acteurs d'un projet de travaux, la responsabilité de l'opérateur et de l'encadrant.

LES DIFFÉRENTS TYPES DE RÉSEAUX

- Identifier les réseaux souterrains, aériens et subaquatiques. Distinction des réseaux sensibles et non sensibles. Identifier les risques liés aux réseaux.

MESURES DE PROTECTION ET AFFLEURANTS

- Anticiper les mesures de protection collective et individuelle. Identifier les affleurants, le marquage-piquetage et les dispositifs avertisseurs.

PROCÉDURES ET PRESCRIPTIONS

- Prescrire les mesures de prévention lié à la DICT. Ainsi que le marquage piquetage, ATU, plans de récolement classe A, sanctions.

TECHNIQUES D'EXÉCUTION ET RÈGLES ÉLECTRIQUES

- Préparer l'identification des zones d'incertitudes. Les classes de précision, distances d'approche. Règles relatives aux réseaux et habilitation électriques.



ORGANISATION DE LA FORMATION

ACTIVITÉ	CONTENU
MATIN (3H30)	
Ouverture du stage	<p>Présentation du formateur, des horaires de formation, du programme de formation, signature de la feuille de présence, présentation des stagiaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Énoncé des objectifs de la formation, présentation du mode d'évaluation (QCM). • Attentes des stagiaires (tour de table)
Rôle, mission et responsabilités du concepteur	<p>Le contexte de la réglementation et de l'attestation de compétence Les acteurs d'un projet de travaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • La responsabilité de l'opérateur et de l'encadrant
Les différents types de réseaux et risques associés	<ul style="list-style-type: none"> • Réseaux souterrains, aériens et subaquatiques • Distinction réseaux sensibles et non sensibles • Identification des risques liés aux réseaux <p>Mesures de protection collective et individuelle</p>
Affleurants, marquage-piquetage et dispositifs avertisseurs	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse de l'environnement • Identification des affleurants <p>Identifier une situation à risque ou non conforme et alerter</p>
APRÈS-MIDI (3H30)	
Procédures DT/DICT et prescriptions	<ul style="list-style-type: none"> • Marquage piquetage, ATU, plans de récolement classe A • Sanctions administratives et pénales • Classes de précision et fuseau d'imprécision <p>Distances minimales d'approche sur réseaux</p>
Règles électriques et examen QCM	<p>Zones d'environnement électrique et habilitation Règle des 4A en cas d'accident électrique Examen QCM 40 questions sur plateforme nationale MTE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Seuil de réussite : 48 points sur 80 en 1 heure maximum



VALIDATION DE LA FORMATION

L'examen est proposé par la plateforme nationale du Ministère de la Transition Écologique (MTE) et comporte 40 questions.

Le candidat doit obtenir au minimum 48 points sur 80 (60%) pour les Concepteurs.

Le candidat doit répondre à la totalité des questions en 1 heure maximum.

Délivrance de l'attestation de compétences relative à l'intervention à proximité des réseaux (art. R. 554-31 du Code de l'Environnement).

Validation par bloc de compétences

Seuls les candidats ayant suivi l'intégralité de la formation et ayant réussi l'examen QCM sur la plateforme nationale pourront obtenir leur attestation de compétences AIPR Concepteur.

Recyclage

L'attestation de compétences AIPR Concepteur est valable 5 ans. Un recyclage est à prévoir avant l'échéance.

A l'issue de la formation

A l'issue de la formation, délivrance d'une attestation de formation en version dématérialisée en cas d'obtention, ainsi que l'attestation de compétences AIPR Concepteur.

MODALITÉS

Accessibilité

Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi et la formation. Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

*Réfèrent handicap : Maxence BARTHELEMY - 06 73 55 40 32
contact@leones-formation.fr

Les modalités et délais d'accès

- L'accès à nos formations peut être initié, soit par l'employeur, soit à l'initiative d'un salarié avec l'accord de sa direction.
- Inscription 15 jours avant le début de la formation.
- Contact : 06 73 55 40 32 ou contact@leones-formation.fr

Modalité d'évaluation

- Évaluation par QCM sur la plateforme nationale du MTE portant sur les acquis de la formation.